



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
EN LETTONIE



MAIRIE DE BORDEAUX

INSTITUT
FRANÇAIS
Lettonie

Règlement du concours « Et en plus je parle français ! »

Dans le cadre du rendez-vous annuel international du **mois de la Francophonie** et à l'occasion du **10e anniversaire de l'adhésion de la Lettonie à l'Organisation internationale de la Francophonie**, l'Ambassade de France et l'Institut français de Lettonie ont le plaisir de vous proposer de participer au concours vidéo « Et en plus je parle français ! ».

Ce concours s'adresse à **tous les francophones de Lettonie**, enfants ou adultes, étudiants ou professionnels, débutants en français ou experts... vous êtes tous conviés à y participer !

Le principe est simple : **dites-nous ce que vous aimez en vidéo... et en français** bien sûr !
Présentez-nous votre métier, ou votre passion, ou votre sport, ou votre école...

Trois catégories à ce concours :

- 1ère catégorie : enfants** (jusqu'à 12 ans)
- 2ème catégorie : adolescents** (entre 12 et 17 ans)
- 3ème catégorie : adultes** (18 ans et plus)

Critère de participation

Le seul critère est d'être un habitant de Lettonie (aucune restrictions d'âge, de nationalité, de statut ou de niveau de français).

Critères d'évaluation

- Respect du règlement du concours
- Créativité, originalité, implication
- Même s'il s'agit d'une vidéo amateur, les efforts fournis pour les éventuels effets sonores ou visuels seront appréciés
- Le soin apporté à l'expression orale sera aussi pris en compte, même pour les débutants en français !

Modalités de participation

- Les vidéos dureront de **30 secondes à 2 minutes maximum**
- Envoyez la **fiche d'inscription complétée et signée** par courriel à felicie.leurent@institut-francais.lv **accompagnée de la vidéo** (au format MP4 par wetransfer ou via un lien youtube ou Vimeo)
- Concours ouvert jusqu'au dimanche **25 mars 2018 inclus**.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
EN LETTONIE



MAIRIE DE BORDEAUX

INSTITUT
FRANÇAIS

Lettonie

A noter : l'Institut français de Lettonie se réserve le droit d'utiliser et de diffuser votre vidéo à des fins de communication.

Déroulement et prix

Le jury du concours « Et en plus je parle français » se tiendra dans la semaine du 26 mars 2018.

Un prix par catégorie sera décerné dont un séjour linguistique à Bordeaux durant l'été 2018 grâce au
« Prix de la ville de Bordeaux » !

Plus d'informations

<http://www.institut-francais.lv/>

felicie.leurent@institut-francais.lv